

FICHE FORMATION

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN.NE DE MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION ITINÉRANT.E

Public

Toute personne âgée de 16 ans minimum
Permis B souhaité par les entreprises d'accueil

Prérequis

Être Titulaire d'un CQP TMMCMA
Ou Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance des matériels

Modalités et délais d'accès

Dossier de candidature / Tests de positionnement / Entretien de motivations

Période de positionnement de juin à décembre

Tests de positionnement en décembre

Validation de l'entrée en formation dans les 15 jours suivant les tests de positionnement

Objectifs professionnels

Intervenir dans les locaux du client ou sur le lieu d'utilisation des matériels.

Prendre en charge la relation client à chaque étape de son intervention

Assurer l'ensemble des opérations de maintenance préventive et curative des matériels de construction et de manutention.

Assurer la traçabilité de ses interventions au travers des outils à sa disposition dans l'entreprise.

S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise

Programme

Conseil technique et Relation client

Entretiens avec les clients et utilisateurs des matériels lors de la réception et de la restitution des matériels
Conseil technique aux clients et utilisateurs des matériels
Planification des interventions en lien avec les clients et utilisateurs des matériels et la hiérarchie
Traitement des réclamations et insatisfactions clients

Diagnostic de dysfonctionnements ou de pannes du matériel de construction et de manutention

Recueil d'informations sur les dysfonctionnements, pannes et matériels
Réalisation de tests, mesures, essais
Transmission des résultats du diagnostic
Identification des opérations de remise en état
Proposition de modalités d'intervention
Chiffrage / estimation quantitative des opérations de remise en état

FICHE FORMATION

Réalisation des opérations techniques sur les matériels de construction et de manutention chez un client

- Mise en œuvre des opérations de maintenance préventive et curative
- Montage d'équipements et d'accessoires notamment numériques
- Réalisation des réglages, de la mise au point, des paramétrages, des calibrages
- Balisage, nettoyage, rangement et entretien du poste de travail
- Traitement des problématiques liées à la remise en service des matériels

Organisation et traçabilité des interventions techniques

- Recherche et recueil de l'ensemble des ressources matérielles et informationnelles nécessaires à l'intervention
- Planification des activités
- Préparation des équipements, outils et moyens de prévention nécessaires à l'intervention
- Contrôle des interventions réalisées
- Renseignement des outils de traçabilité
- Transmission d'informations au sein de l'entreprise et à l'externe (fournisseurs, constructeurs, ...)
- Amélioration continue

Modalités d'évaluation

Le Certificat se décompose en 4 blocs de compétences :

- Diagnostic d'un dysfonctionnement ou d'une panne et proposition d'intervention sur un matériel de construction et de manutention
- Réalisation d'interventions techniques et remise en service d'un matériel de construction et de manutention chez un client ou utilisateur de matériel
- Organisation et traçabilité des interventions techniques sur les matériels de construction et de manutention
- Conseil technique aux clients ou utilisateurs de matériel

Les évaluations de ces blocs se font par des études de cas et/ou des épreuves pratiques

A l'issue des évaluations, le.a candidat.e passe un entretien devant le jury

Le jury est composé d'un.e représentant.e salarial.e et d'un.e représentant.e patronal.e.

A l'issue de l'entretien, il délivre ou non le CQP TMMCMI

Validation

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien.ne de Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention Itinérant.e

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences

Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat de professionnalisation selon un calendrier d'alternance

L'équipe pédagogique, composée de formateur.rice.s expert.e.s, s'appuie sur un référentiel de formation et un déroulé pédagogique détaillé

Un.e formateur.rice référent.e est désigné.e, il.elle accompagne et assure le suivi du.de la stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il.elle veille au bon suivi du livret d'alternance

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...)

Un dispositif tutoral est mis en place afin d'optimiser le parcours du.de la stagiaire et d'accompagner le.a tuteur.rice dans sa mission de formation

FICHE FORMATION

Débouchés

Technicien.ne itinérant.e
Technicien.ne confirmé.e
Technicien.ne d'intervention
Technicien.ne SAV
Dépanneur.euse

Nombre de participants

6 à 14 candidat.e.s

Durée de la formation

Contrat de professionnalisation d'une durée de 8 mois dont 357 heures réalisées en Organisme de Formation

Dates de la formation

Contrat de professionnalisation possible entre janvier 2023 et juillet 2023
Période de formation en centre : janvier 2023 à juin 2023

Tarifs de la formation

Prix catalogue : 15 € par heure de formation stagiaire soit 5 355 €

Possibilité de prise en charge selon les coûts OPCO en vigueur (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations)

Accessibilité

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par le référent handicap de la structure

Contact(s)

Vianney POMMELET : Chargé de Relations Entreprises
Mickaël KOREJEZAK : Formateur Référent